



Rapport exécutif sur les tendances de ce mois-ci des Conseils mixtes

La Stratégie relative au numérique, la Stratégie de cybersécurité et l'intelligence artificielle étaient tous des thèmes clés ce mois-ci.

Faits saillants – Stratégie relative au numérique

Le 19 juin, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Navdeep Bains, [a annoncé](#) que le gouvernement du Canada lancera une série de consultations concernant une Stratégie nationale relative aux données. Les consultations prendront la forme de plusieurs tables rondes qui auront lieu au cours de l'été dans les villes partout au Canada avec des entreprises, des établissements d'enseignement et des citoyens privés invités à participer. Le gouvernement fédéral prévoit mettre en œuvre une partie ou l'ensemble des [19 recommandations visant à améliorer la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques \(LPRPDE\)](#) présentées par le Comité permanent de l'accès à l'information de la Chambre des communes et du Sénat.

On invite les Canadiens à faire part de leurs réflexions [ici](#).

Apprenez-en plus au sujet de l'importance de ces consultations dans [cet article par IT World Canada](#) [anglais seulement] et [cet article par Maclean's](#) [anglais seulement].

Faits saillants – Stratégie de cybersécurité

Ce mois-ci, le gouvernement du Canada a dévoilé un plan visant à renforcer les défenses du Canada contre les attaques et la criminalité en ligne. La nouvelle Stratégie de cybersécurité fait trois choses, commençant par un accent accru mis sur la détection, la prévention et la poursuite en justice des cybercrimes. La Stratégie est appuyée par plus de 500 millions de dollars en financement au cours des cinq prochaines années. Consultez la Stratégie nationale de cybersécurité du Canada [ici](#).

Les gouvernements nationaux font face à un large éventail de cybermenaces en raison de la sophistication croissante des attaquants, des menaces internes et des anciens systèmes de

la TI. La Maison-Blanche a publié un rapport intitulé [Federal Cybersecurity Risk Determination Report and Action Plan](#) [anglais seulement]. Le rapport recommande des mesures particulières que les organismes doivent prendre afin d'améliorer leur position de sécurité de TI :

1. Accroître la sensibilisation aux cybermenaces parmi les organismes en mettant en œuvre le cadre en matière de cybermenaces du directeur du renseignement national afin de prioriser les efforts et gérer les risques liés à la cybersécurité;
2. normaliser les capacités de la TI et de cybersécurité afin de contrôler les coûts et améliorer la gestion des actifs;
3. consolider les centres d'opérations de sécurité des organismes afin d'améliorer les capacités de détection des incidents et de réponse; et
4. favoriser la responsabilisation entre les organismes au moyen de processus de gouvernance améliorés, d'évaluations récurrentes du risque et d'engagements de la part de l'Office of Management and Budget auprès du leadership des organismes.

Faits saillants – Intelligence artificielle (IA)

Le [gouvernement de la Nouvelle-Galles-du-Sud se tourne vers l'IA de Microsoft pour couper 10 millions de dollars](#) [anglais seulement] en coûts en développant un nouvel outil d'apprentissage machine qui surveillera automatiquement son budget annuel d'approvisionnement de 30 milliards de dollars, indiquera au gouvernement lorsque de l'argent est gaspillé et présentera des façons de réduire les coûts.

La Nouvelle-Zélande propose l'élaboration d'une stratégie nationale coordonnée en matière d'IA afin d'optimiser les bénéfices de l'IA pour l'ensemble de sa population. Il s'agit de l'une des nombreuses recommandations d'un nouveau rapport intitulé [Artificial Intelligence: Shaping a Future New Zealand](#) [anglais seulement].

Autres articles notables ce mois-ci

[Using open data to redesign public services](#) [anglais seulement]

[Five Cs for successful change: McKinsey claims 80% of efforts to transform public services fail](#) [anglais seulement]

En vedette ce mois-ci : Entrevue avec Alex Roberts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) portant sur l'innovation dans le secteur public canadien

Ce mois-ci, Amanda Parriag rencontre en entrevue Alex Roberts au sujet de son rapport sur le point d'être publié portant sur l'innovation dans le secteur public canadien. Cet article spécial, disponible seulement aux conseils, offre un aperçu de ce qui se retrouvera dans le rapport. Visionnez la vidéo [ici](#) (mot de passe: innovation) ou lisez la transcription ci-dessous :

AP : Bonjour, je m'appelle Amanda Parriag et je représente les conseils mixtes du Canada. La mise en valeur de l'innovation dans la prestation des services numériques est un concept qui occupe une place fondamentale dans la vision des conseils mixtes. Pour en discuter, j'ai le plaisir de m'entretenir avec Alex Roberts, spécialiste de l'innovation à l'OCDE.

AP : Alex prépare un rapport sur l'innovation dans le secteur public canadien. Il est ici pour nous donner un petit aperçu de ses découvertes. Alors, allons-y.

AP : Alex, comment définissez-vous l'innovation dans le secteur public?

Alex : C'est une question délicate parce que l'innovation est toujours contextuelle. Ce qui était innovateur à un moment donné ne l'est pas forcément à un autre. À l'OCDE, nous nous concentrons sur trois aspects. D'abord, nous nous posons la question suivante : « Est-ce vraiment nouveau? ». Ensuite, « Avons-nous créé quelque chose de concret? » – cela doit être plus qu'une simple idée. Et puis, « Quelle incidence cela a-t-il eu? » Cela doit avoir véritablement changé quelque chose dans le monde.

AP : Je crois comprendre que ce rapport a déclenché une réflexion sur la nécessité d'un cadre d'évaluation de l'innovation dans le secteur public. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Alex : Oui, je vais vous expliquer un peu ce que nous tentons de faire... Un certain nombre de pays se sont penchés sur la question de l'innovation dans le secteur public et sur la façon de la promouvoir et de l'encourager au fil du temps. Je crois que l'aspect le plus intéressant du travail que nous avons accompli au Canada a été de nous poser une question fondamentale : « Dans quelle mesure sommes-nous innovateurs de façon systématique? » Nous nous posons donc la question suivante : « Quelle place accorde-t-on à l'innovation à l'échelle du système? »

Donc, nous considérons trois aspects :

Nous considérons l'innovation individuelle, où chaque fonctionnaire apporte sa contribution personnelle.

Nous considérons également les organisations qui tentent d'innover.

Finalement, il y a la question de l'innovation à l'échelle du système.

La question de l'innovation à l'échelle du système est importante, parce que, lorsque les bons éléments ne sont pas en place, la responsabilité ou le fardeau de l'innovation retombe sur l'organisation.

Et lorsque l'organisation n'a pas les bons éléments en place, cela retombe sur la personne.

AP : Merci beaucoup Alex. Pouvez-vous me mentionner trois ou quatre éléments du rapport et me dire brièvement ce que les leaders du secteur public dans l'ensemble du pays peuvent apprendre de ceux-ci?

Alex : Dans ce rapport, nous nous sommes efforcés d'élaborer une théorie basée sur des faits. Nous avons tenté d'utiliser un processus inductif pour déterminer quels sont les moteurs de l'innovation. Nous nous sommes ensuite demandés : « Comment se manifestent-ils différemment pour une personne, une organisation ou un système? »

À l'échelle du système, nous avons cerné quatre facteurs :

Clarté – Y a-t-il un message uniforme en ce qui concerne le besoin d'innovation et le rôle que les personnes devraient jouer?

Le deuxième facteur est la parité. Permet-on vraiment à de nouvelles idées d'émerger? Ou existe-t-il plutôt un parti pris implicite pour le maintien du statu quo? Avons-nous tendance à camper sur nos positions et à nous dire « nous sommes habitués de procéder de cette façon-là et nous n'allons pas changer une formule gagnante », plutôt que de nous dire « est-il possible de faire les choses différemment maintenant »?

Le troisième facteur est la pertinence. Le secteur public est-il prêt à tirer profit des nouvelles possibilités et des nouvelles technologies?

Le dernier facteur est celui de la normalité. Comment faire pour que l'innovation fasse partie de nos habitudes? Comment faire pour que les fonctionnaires, au sein de leurs organisations respectives, aient l'impression que l'innovation n'est pas une chose réservée aux excentriques ou « une chose qui vient d'ailleurs »? Et qu'ils considèrent que cela fait partie intégrante de leur travail.

AP : Quels sont les principaux éléments qu'on doit mettre en place pour favoriser l'innovation dans le secteur public?

Alex : Compte tenu de tous les facteurs qui entrent en ligne de compte, il faut faire preuve d'équilibre. On ne veut pas être trop directif, parce dès le moment où on dit aux gens « l'innovation, c'est ça et rien d'autre », ça freine l'innovation.

Le message qu'on essaie plutôt de transmettre est le suivant : « comment les organisations et le système peuvent-ils trouver un juste équilibre entre les différents facteurs et les différentes forces? »

Un autre aspect de la parité consiste à se demander « comment peut-on contourner les obstacles? » Dans toute bureaucratie, il y a forcément des endroits où les choses bloquent. Mais, de nos jours, grâce aux technologies numériques, nous pouvons agir et trouver une façon de contourner les obstacles. On doit donc rechercher de nouveaux processus.

AP : Alex, sachant que l'objectif du rapport était de créer un cadre propice à l'innovation dans le secteur public au Canada, je suis sûre que, au cours du processus, vous avez découvert des exemples d'innovation très intéressants. Pouvez-vous me donner un exemple d'une chose qui vous a vraiment frappé et qui pourrait inspirer d'autres Canadiens?

Alex : Il y a deux innovations que je trouve vraiment formidables. L'une d'elles est une application, qui a été lancée par l'Agence de la santé publique du Canada et un groupe du secteur privé, qui s'appelle Carotte Points Santé. Elle permet de recueillir des données sur la mobilité et la condition physique de personnes qui se sont donné comme objectif de marcher, disons, 10 000 pas. Si ces gens marchent ces 10 000 pas, l'entreprise leur offre des points de fidélité, que ce soit pour une compagnie aérienne ou d'autres fournisseurs.

Un autre exemple est le Nuage de talents. C'est une initiative en cours qui a démarré à Ressources

naturelles Canada et qui a ensuite été adoptée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Cette initiative vise à donner un style vraiment contemporain à la gestion des ressources humaines. Alors, imaginez que tout le monde puisse enregistrer ses compétences et ses expériences, et que la fonction publique puisse les utiliser en temps réel lorsqu'un projet se présente. Cela veut dire qu'une personne qui a besoin de compétences bien précises à un moment donné peut les trouver au sein de la fonction publique. Je trouve ça très intéressant. C'est un autre beau projet.

AP : Je crois comprendre que le rapport sera publié sous peu. Lorsqu'il sera publié, comment les gens pourront-ils y avoir accès?

Alex : J'invite les gens à visiter notre site Web de l'Observatoire de l'innovation dans le secteur public. Sinon, ils peuvent consulter notre bulletin, ou nous contacter directement à l'adresse opsi@oecd.org ou me contacter à l'adresse alex.roberts@oecd.org. C'est un plaisir pour nous de partager ce que nous avons appris et nous espérons que d'autres personnes partageront notre enthousiasme.

AP : C'est très intéressant, Alex. Je vous remercie d'avoir pris le temps de jaser avec moi aujourd'hui. Merci beaucoup.

Alex : Merci.

AP : C'était Alex Roberts, spécialiste de l'innovation de l'OCDE, qui a partagé avec nous les grandes lignes de son rapport sur l'innovation dans la fonction publique canadienne qui sera publié bientôt. Merci de votre attention!

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du rapport, veuillez consulter le site oecd-opsi.org Ou envoyer un courriel à : alex.roberts@oecd.org.

Nous serions ravis de vous entendre!

Pour ce mois-ci, nous avons effleuré la surface en choisissant cinq bons rapports abordant ces sujets. Sur lesquels de ces domaines votre organisation mise-t-elle, et que souhaiteriez-vous que nous approfondissions pour obtenir des réponses à vos questions urgentes? Laissez-le-nous savoir, et nous tenterons de vous présenter cette information. Envoyez vos questions à Info@iccs-isac.org.